



Synthèse du Séminaire de Trois-Rivières sur les notions de lieux de mémoire franco-québécois



**organisé par
Le Comité de commémoration de la
Commission franco-québécoise
sur les lieux de mémoire communs
et
l'Association Québec-France**

les 17 et 18 septembre 2004

**Musée québécois de culture populaire
200, rue Laviolette, Trois-Rivières (Québec)**

**avec le soutien du
Ministère des Relations internationales du Québec
Ministère de la Culture et
des Communications du Québec
Consulat général de France**

Sommaire :

Mot de Marcel Masse, coprésident de la CFQLMC	3
Mot de Jacques Racine, président de l'Association Québec-France.....	4
Mot des organisateurs et remerciements	5
Programme du Séminaire	6
Synthèse de la conférence de Michel Lessard, spécialiste du patrimoine historique :.....	8
Projet de cartes régionales sur les Lieux de mémoire communs franco-québécois en France	9
Les inventaires des lieux de mémoire en Nouvelle-France.....	12
Les origines familiales de pionniers du Québec ancien	14
Mémoire et archives de l'Amérique française	16
Discussion sur les notions de lieux de mémoire communs et de commémoration	19
Atelier A : Gilberte Lamonde, Gilbert Pilleul et Madeleine Juneau	19
Atelier B : Jacques Fortin, Janine Giraud-Héraud et Onil Perrier	23
Plénière du séminaire : « Quand le passé n'inspire pas l'avenir, on marche dans les ténèbres »	29
Conclusion et perspectives	31
Liste des participants au Séminaire de Trois-Rivières	32
Méthodologie de la commémoration :	35

Mise en page et production : Karim Souiah, coordonnateur des Lieux de mémoire communs au Secrétariat de Québec-France (2004)

Mot de Marcel Masse, coprésident de la CFQLMC

Délégué général du Québec en France, je proposais en 1996, à l'occasion de la 55^e session de la Commission permanente de coopération franco-qubécoise, la création d'une commission binationale sur les lieux de mémoire communs. Cette idée, qui établissait un nouveau champ de coopération entre la France et le Québec, fut retenue.

Depuis, la Commission s'est donné comme objectifs d'inventorier et de célébrer notre mémoire commune. Elle considère à cette fin que les lieux de mémoire signifient l'ensemble des repères culturels de l'époque de Champlain à aujourd'hui - expressions, pratiques, espaces issus d'expériences communes. Dans cet esprit, la commémoration occupe une place privilégiée.

Au cours des dernières années, la Commission a signé un protocole avec les associations France-Québec et Québec-France afin de travailler ensemble à des projets de commémoration. Les réalisations des comités de commémoration des deux côtés de l'Atlantique sont nombreuses. Elles couvrent à la fois des événements d'envergure nationale, régionale et locale.

Ce colloque de Trois-Rivières consacré aux notions de lieux de mémoire franco-qubécois ainsi que celui d'Aix-en-Provence permettent aux Québécois et Français d'établir des normes et des balises de manière à mieux identifier, sur l'ensemble des deux territoires, les thèmes et les événements de notre histoire commune à commémorer. Les associations de France-Québec et de Québec-France, le réseau des généalogistes et les sociétés régionales d'histoire ont permis de mobiliser de nombreuses personnes autour de ces projets.

Le succès du colloque de Trois-Rivières est dû en grande partie à l'enthousiasme, à la compétence et au dévouement de madame Margot Bolduc et de messieurs Marcel Fournier et Gilbert Pilleul. Sans eux, la rencontre n'aurait pas eu lieu. Je tiens donc à les en remercier chaleureusement. Soulignons également l'accueil par le Musée québécois de culture populaire et par la Ville de Trois-Rivières. Enfin, cet événement n'aurait pu se réaliser sans le soutien du Ministère des relations internationales du Québec et du Consulat français à Québec.

Pour en savoir plus sur la Commission, nous vous suggérons de consulter notre site internet : www.cfqlmc.org

Mot de Jacques Racine, président de l'Association Québec-France

Depuis pratiquement ses débuts, notre association s'est souciée, à juste titre, de l'origine et de la filiation des familles québécoises. Un peu en parallèle, les sociétés de généalogie ont été créées, se sont développées et ont progressé ; bref, elles ont accru un niveau de développement et de compétence à l'image de ceux qui les ont gérées. Eu égard à cette évolution, l'Association Québec-France a rajusté son tir, et, depuis quelques années, un nouveau volet prend de plus en plus de place, celui des lieux de mémoire communs.

Se souvenir. Savoir se souvenir. L'importance de se souvenir, le Québec n'en a-t-il pas fait sa devise ? Dany Laferrière a déjà écrit qu'on est vraiment mort quand il n'y a personne pour se rappeler notre nom, sur cette terre... Il nous faut donc apporter notre contribution et poursuivre l'implantation du souci de savoir se rappeler. Le signal est bien donné chez nous. Le bureau national et le conseil d'administration en discutent pratiquement à chacune de leurs réunions, une responsable nationale a été nommée, près d'une vingtaine de régionales en ont fait un thème permanent, etc. À cela, ajoutons la tenue de deux séminaires fort bien réussis. Le premier à Trois-Rivières (en septembre dernier) et le second à Aix-en-Provence, le mois suivant. Début novembre, la régionale française Périgord-Québec, après des mois de travaux, procédait à la commémoration de six lieux de mémoire communs lesquels immortaliseront la venue en Nouvelle-France d'autant de pionniers migrants périgourds. L'importance de ces activités a été reconnue par le bureau national qui a accepté d'y déléguer des représentants et de contribuer à la présence de notre responsable nationale à Aix et du président national (en Aquitaine) à ces trois journées où l'histoire et la généalogie tinrent la première place.

Pour terminer, c'est avec fierté que je rappelle, qu'à Québec-France, on se souvient de ceux qui ont tracé la voie à ce magnifique pays où nous avons la chance de vivre.

Mot des organisateurs du Séminaire et remerciements

Ce premier Séminaire est le résultat d'un projet ambitieux de réunir pendant presque deux jours des représentants de l'Association Québec-France, de ses régionales, de la Fédération des familles-souches québécoises, de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie pour prendre conscience de l'importance de la commémoration en relation à l'histoire. La rencontre de Trois-Rivières s'est déroulée dans un esprit de concertation dans le but d'élaborer des projets concrets en matière de commémoration franco-québécoise.

Nous tenons à remercier tous les participants qui nous ont fait l'honneur de leur présence à ce colloque et pour l'attention qu'ils ont apportée à nos travaux. Merci également à tous ceux qui nous ont apporté leurs soutiens financiers et matériels à la réalisation de cette rencontre.

- Ministère de la Culture et des Communications ;
- Ministère des Relations internationales ;
- Consulat général de France à Québec ;
- Association Québec-France ;
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

Nous remercions pour leur présence et leur contribution MM. Gilbert Pilleul, Jean-Paul Macouin et Mme Janine Giraud Héraud, représentants de l'Association France-Québec et tous les intervenants qui ont présenté des communications à ce séminaire.

Margot Bolduc, responsable
Dossier Lieux de mémoire communs
Association Québec-France

Marcel Fournier, président
Comité de Commémoration
Commission franco-québécoise sur les
lieux de mémoire communs

Programme du Séminaire

Vendredi, 17 septembre 2004

Musée québécois de culture populaire

- 14 h - Hall du Musée
Accueil et inscription
- 15 h - Visite du Musée des Ursulines de Trois-Rivières, situé au 734, rue des Ursulines, Trois-Rivières
- 16 h 30 - Salle du Conseil du Musée
Réunion des membres du Comité de commémoration (Québec)

- 16 h 30 - Visite libre du Musée québécois de culture populaire
- 18 h - Hall du Musée
Réception offerte par le Consulat général de France à Québec
- 18 h 45 - Hall du Musée
Souper-conférence avec Michel Lessard, spécialiste du patrimoine historique.

Samedi, 18 septembre 2004

Musée québécois de culture populaire

- 9 h - Hall du Musée
Inscription des participants
- 9 h 15 - Salle Cogeco
Ouverture du séminaire
- Mot de bienvenue de Marcel Fournier, président du Comité de commémoration de la CFQLMC
- Mot de Jacques Racine, président de l'Association Québec-France
- Mot de Marcel Masse, président de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
- 9 h 30 - Salle Cogeco
Gilbert Pilleul, secrétaire de la CFQLMC-France
Le projet de cartes régionales sur les lieux de mémoire franco-québécois en France
- 9 h 30 - Salle Gilles Boulet
Marc St-Hilaire, président du Comité des inventaires de la CFQLMC
Les inventaires des lieux de mémoire en Nouvelle-France
- 10 h 30 - Hall du Musée
Pause-santé offerte par l'Association Québec-France
- 11 h - Salle Cogeco
Marcel Fournier, coordonnateur du Fichier Origine (FQSG)
Jean-Paul Macouin, chercheur au Fichier Origine à Paris
Les origines familiales des pionniers du Québec ancien
- 11 h - Salle Gilles Boulet
Gilles Durand, président du comité des archives de la CFQLMC
Mémoire et archives de l'Amérique française
- 12 h - Hall du Musée – Buffet dînatoire
- 13 h 15 - Musée
Visite libre du Musée québécois de culture populaire

- 14 h - Salle Cogeco
Groupe A : Discussion sur les notions des lieux de mémoire et de commémoration
Animatrice : Margot Bolduc, membre du bureau de direction de l'Association Québec-France, présidente de la régionale Seigneuries La Capitale
Personnes ressources :
-Gilberte Lamonde, ex-présidente de la régionale Côte-du-Sud de Québec-France
-Gilbert Pilleul, vice-président de France- Québec et secrétaire général de la CFQLMC-France
-Madeleine Juneau, directrice générale de la Maison Saint-Gabriel et membre du comité de commémoration
- 14 h - Salle Gilles Boulet
Groupe B : Discussion sur les notions de lieux de mémoire et de commémoration.
Animateur : Marcel Fournier, Président du comité de commémoration de la CFQLMC et de la Société généalogique canadienne-française
Personnes ressources :
-Jacques Fortin, responsable de la commémoration à la Commission de toponymie du Québec
-Jannine Giraud-Héraud, Présidente de l'Association Terre-de-Provence-Québec
-Onil Perrier, directeur de la Maison des Patriotes et membre du comité de commémoration
- 15 h 15 - Hall du Musée
Pause-santé offerte par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
- 15 h 45 - Salle Cogeco
Plénière du séminaire franco-québécois
-Animateur : Marcel Fournier, coorganisateur du séminaire de Trois-Rivières
-Secrétaire : Margot Bolduc, coorganisatrice du séminaire de Trois-Rivières
-Intervenants : Marcel Masse et Gilbert Pilleul, de la CFQLMC
- 16 h 30 - Salle Cogeco
Fin de la plénière et du séminaire – conclusion par Marcel Masse



Marcel Masse, Marcel Fournier, Margot Bolduc, Gilbert Pilleul, Janine Giraud-Héraud, Jacques Racine



Les participants du séminaire devant le Musée québécois de culture populaire

Synthèse de la conférence de Michel Lessard, spécialiste du patrimoine historique :

Michel Lessard nous a raconté avec verve sa **passion pour le patrimoine** et en particulier pour le patrimoine québécois en nous décrivant son parcours singulier d'historien-chercheur. Nous avons retenu quelques points clés de son intervention :

Selon lui, il existe **trois moments de la commémoration** :

- la conscience du passé : rechercher, se pencher dessus en l'assumant
- célébrer : fêter le moment venu un événement
- se servir de son passé pour entrevoir l'avenir

La charge émotionnelle face au lieu et au site patrimoniaux incite à la vigilance. Il devient impératif de sauvegarder ces lieux facteurs d'émotion car ils apportent joie et bien-être à la population.

Cependant, Michel Lessard tient à resituer dans l'histoire de l'Amérique du Nord l'apport de la Nouvelle-France. Il ne faudrait pas minorer l'influence de **cinq peuples** dans le patrimoine du Québec :

- les Amérindiens (notamment pour leur art de vivre proche de la nature)
- les Français
- les Anglais
- les États-Uniens
- le reste du monde

Deux thématiques retiennent son attention :

- les **paysages**
- le « **petit** » **patrimoine** : objets et immeubles ruraux témoignant de la vie quotidienne du « petit peuple » plutôt que les grandes bâtisses reflétant les grands événements de l'histoire

Il est important de conserver l'intégrité des villages ou quartiers et de l'habitat « ordinaire » de la population.

Ex : les demeures à deux versants du XVIII^{ème} siècle ou encore les maisons cubiques du début du XX^{ème} siècle.

D'autres grands lieux de mémoire de la communauté au Québec sont les presbytères, les églises, les couvents, ainsi que tout ce qui est institutionnel.

Noyé dans un univers anglo-saxon, le Québec est une petite communauté qui doit se battre pour conserver son intégrité culturelle.

C'est sans doute pour cela qu'il compte, en proportion, le plus grand nombre d'historiens et de généalogistes au monde. En effet, **si cette communauté veut perdurer, elle doit conserver et utiliser mieux que quiconque sa mémoire.**

Projet de cartes régionales sur les Lieux de mémoire communs franco-qubécois en France

Par Gilbert Pilleul, secrétaire de la CFQLMC-France

Au point de départ du projet de réaliser des cartes des lieux de mémoire communs franco-qubécois de toutes les régions de France, il y a la perspective de l'année 2008 qui sera celle du 400^{ème} anniversaire de la fondation de la ville de Québec. Belle occasion pour raviver la mémoire de chacun sur 400 ans de présence française en Amérique du nord. Et pour cela, l'idée a été retenue de dresser la carte des différents lieux où sont nés les pionniers, les engagés (...) qui choisirent de s'installer en Nouvelle-France, d'y faire figurer les noms des fonctionnaires du roi et des acteurs qui à des titres divers jouèrent un rôle dans cette histoire.

C'est ainsi que nous avons publié en 2001 une première carte de 101 lieux de mémoire communs franco-qubécois en France. Mais cette première carte, en raison même de son succès a créé le besoin de voir plus grand. De nombreux lieux avaient été laissés de côté et il est apparu qu'il y avait d'autres types de lieux comme le CAOM (Centre des Archives d'Outre-Mer), des centres d'archives départementales ou des musées. D'autre part, il est apparu qu'il fallait établir une hiérarchie dans la liste des lieux de mémoire et distinguer ceux qui sans être d'intérêt national sont connus ou méritent de l'être au niveau régional. Peu à peu donc est né le projet de publier en 2008 les cartes des lieux de mémoire communs franco-qubécois de toutes les régions de France.

L'association France-Québec, avec le soutien de la commission franco-qubécoise et de la Délégation du Québec en France, a déjà tenu en 2002 un premier séminaire à Aix en Provence pour lancer ce projet. Ils vont d'ailleurs récidiver en 2004 et le programme annoncé permet dès maintenant de dire que ce sera encore mieux.

Toutefois, il faut bien reconnaître qu'entre la France et le Québec le regard et l'intérêt pour nos lieux de mémoire communs ne sont pas les mêmes. Il ne suffit pas pour identifier un lieu de mémoire de poser une plaque, encore faut-il qu'il y ait une mémoire collective que la cérémonie va contribuer à réveiller. Pierre Nora dit justement que sans « milieu », il n'est pas de « lieu ». Or très souvent en France cette mémoire collective n'existe pas ou peu. On pourrait donner de nombreux exemples mais voyons-en plutôt les raisons.

Au fondement du déficit de mémoire, il y a une occultation collective de cette histoire, celle du régime français en Amérique. L'histoire de la Nouvelle-France n'est plus enseignée ni à l'école ni au lycée et rares sont les universités qui l'inscrivent dans le cursus de leurs programmes même dans les départements d'histoire moderne.

Tout d'abord cette histoire appartient à l'histoire de l'Ancien Régime. La révolution française a proclamé la République, rejetant aussi bien les fondements de l'Ancien Régime, la monarchie absolue et la religion officielle, catholique et romaine, que toutes ses œuvres ou presque comme ici la naissance et l'existence de la Nouvelle-France, création autant royale que religieuse. Voltaire se réjouit de la perte de la Nouvelle-France, terre ingrate par son climat et tombée sous la coupe des Jésuites.

Ajoutons que nous traitons d'une histoire coloniale. Les guerres de décolonisation après la seconde guerre mondiale ont conduit la France à tourner la page d'une histoire que nous voulons oublier. Non seulement on ne tient pas à évoquer certains méfaits de la colonisation française mais on en condamne à juste titre le principe.

Dernière remarque qui peut expliquer l'oubli de cette histoire en France : les immigrants qui sont venus s'installer en Nouvelle-France aux XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècle n'ont pas le même statut de part et d'autre de l'Atlantique. Pour le Québec, ils sont arrivés et se sont intégrés dans une société qu'ils ont contribué à renforcer. En France, ces gens sont partis, ont quitté leur village, leur milieu social, mettant fin à presque tous leurs liens de solidarité. D'un point de vue général, la présence française en Amérique est un aspect somme toute marginal de l'histoire de France.

Et puis il y a eu la Conquête et il y a là une histoire dont nous ne cherchons guère à nous souvenir. Je me demande souvent quelle serait notre mémoire collective du France et du Québec si les causes de notre départ avaient été autres ?

Mémoire et oubli en France et au Québec de notre histoire commune ne sont donc pas identiques. Il faudra en tenir compte dans la mise en commun de nos recherches et de nos travaux. Il faudra tenir compte aussi de notre mauvaise connaissance réciproque de l'histoire et de la géographie du pays d'en face. On situe mal un lieu dans l'autre pays ce qui rend difficile la représentation mentale du parcours suivi par un immigrant : où est-il né ? Où est-ce ? Où est-il arrivé ? Est-il resté là ?

Comme nous l'avons dit les lieux de mémoire en France sont nombreux. Il faudra choisir malgré tout ou plutôt établir une hiérarchie visible sur la carte par une plus ou moins grande mise en valeur. Là-dessus il y aura des débats entre l'obligation d'être aussi exhaustifs que possible et une nécessaire sélection par le degré d'importance du lieu de mémoire. Entre les régionales, il faudra se mettre d'accord et tenir compte du facteur émotif tant il est vrai qu'il n'est pas de lieu de mémoire sans émotion. Dimension en partie subjective qui fait la force et l'originalité du lieu de mémoire.

Ces cartes devraient permettre d'établir des chemins de mémoire. On ne se contentera pas de signaler les lieux à visiter mais ce sera aussi l'occasion de faire une promenade touristique dans la région. Cette approche n'est pas purement récréative, extérieure au projet. Elle a un sens. Étudier un lieu de mémoire c'est vouloir faire le parcours d'une vie et chercher à comprendre les motivations, les raisons qui ont conduit au départ en dehors de l'attrait pour la Nouvelle-France.

Toutes ces recherches demandent du temps et le plus à craindre est de vouloir aller trop vite dans l'organisation d'une inauguration. Il serait souhaitable d'attendre que les cartes soient publiées et de commémorer en même temps de part et d'autre de l'Atlantique ce qui suppose une bonne coordination entre les deux régionales concernées.

En conclusion, nous voyons qu'il est souhaitable de définir un plan d'action pour faire progresser dans l'ordre nos recherches, nos homologations et pour aboutir à des inaugurations ou des commémorations qui ne soient pas contestables sur le plan scientifique.

En France ces cartes auront une double fonction : permettre aux Québécois, Canadiens, Américains du nord et touristes de visiter nos régions et de s'arrêter aux lieux des origines de leur histoire et de permettre aux Français de découvrir l'histoire, les exploits, les aventures, la grande œuvre accomplie par leurs ancêtres, par des gens partis de leur région, de leur ville ou village et qui sont allés là-bas fraterniser avec les Amérindiens et construire un beau pays.

Les inventaires des lieux de mémoire en Nouvelle-France

Par Marc St-Hilaire, président du Comité des inventaires de la CFQLMC

L'inventaire du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France initié par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, à l'instigation de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs entame sa quatrième année. En collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications de France, la DRAC Poitou-Charentes, les collectivités territoriales de la région Poitou-Charentes (région et départements) de même que les universités de La Rochelle et de Poitiers ainsi que l'université Laval à Québec, ce projet consiste à faire l'inventaire des traces de la période coloniale française dans le paysage québécois et français : patrimoine architectural et archéologique, aménagements de l'espace et commémoration in situ d'événements ou de personnages marquants du régime français.

Cet inventaire prend la forme d'une base de données en ligne (Internet). Il servira de matériau à la réalisation d'un atlas des lieux de mémoire Québec-France, versions papier et électronique, qui sera l'occasion d'une relecture de la période à travers le paysage qui en subsiste.

Auparavant, le patrimoine était classé par thème (religieux, administratif, archéologique...) et non par période donc il était impossible d'effectuer ce type d'inventaire. La tâche étant colossale, l'équipe de recherche s'est concentrée sur le patrimoine immobilier. Un des intérêts de cette alternative est qu'il permet d'identifier les traces de la période de la Nouvelle-France dans le paysage.

Trois types de traces ont été identifiées : les traces archéologiques/architecturales, les éléments commémoratifs d'un événement ou d'un personnage (ex : plaques commémoratives) et enfin l'aménagement de l'espace (urbanisme, occupation de l'espace).

Ces trois types de traces sont regroupées par thèmes avec des sous-ensembles :

- Territoires (explorations et fondations, aménagement de l'espace et relations à l'environnement)
- Populations (hommes, femmes et métiers et les migrations)
- Productions et échanges (chasse et cueillette, agriculture, exploitation forestière, commerce, industries et construction navale, transport et communication...)
- Lieux de pouvoir (en France et en Nouvelle-France)
- Guerres et diplomatie (infrastructures, armement et construction navale, guerre et traités franco-amérindiens, guerres et conflits franco-anglais...)
- Religion et vie culturelle (lieux de culte, missions amérindiennes, arts et lettres, savoir et sciences, architecture domestique...)

Concrètement, il comporte un inventaire des bâtiments, des sites archéologiques, des plaques et des monuments et d'autres biens qui témoignent, dans le paysage d'aujourd'hui, de cette relation entre l'Amérique et la France. On y trouve également des bases de données sur les personnages ainsi que sur les événements historiques de la Nouvelle-France, de même qu'une base de données bibliographiques complémentaire. Cet inventaire est constitué, dans une première étape, de lieux de mémoire de la Nouvelle-France situés au Québec et en Poitou-Charentes.

État de l'inventaire

La base de donnée de l'inventaire est évolutive. Amorcée au printemps 2002, la saisie des informations se poursuit. De nouvelles informations sont donc ajoutées fréquemment.

Actuellement, la base de données contient entre autres :

- 1233** lieux ;
- 1539** personnages ;
- 351** articles ;
- 391** ouvrages.

La construction de la base de données concernant le Québec et le Poitou-Charentes tire à sa fin. La couverture territoriale de l'inventaire est en voie d'être élargie des deux côtés de l'Atlantique. En Amérique du Nord, le réseau canadien mis sur pied est fonctionnel et fait appel à la collaboration de six chercheurs et autant d'institutions : des travaux du même type seront conduits en Ontario, dans l'Ouest canadien ainsi que dans les provinces Atlantique.

Le MCCQ a confirmé sa contribution pour le maintien en ligne de la base le temps de son extension au France (d'ici trois ans) et sa mise en valeur (atlas historique).

En France, des contacts positifs sont établis avec des chercheurs des universités de Rennes (région de Bretagne) et de Nantes (régions des Pays de la Loire). Le MCCF a donné son appui de principe au projet d'extension. L'évaluation de l'expérience entamée en Poitou-Charentes sera déterminante pour la suite des choses.

La mise en valeur du projet. Un atlas des lieux de mémoire de la Nouvelle-France au Québec et en Poitou-Charentes est en voie de réalisation ; il sera disponible sur papier ou en ligne.

Autres formes possibles de mise en valeur : un projet d'exposition piloté par la DRAC de Poitou-Charentes, le MCCQ poursuit ses démarches en vue d'exploiter l'inventaire aux fins de l'enrichissement de l'offre en tourisme culturel (projet transversal). Des atlas d'itinéraires culturels, un exemple : le projet « élever famille en Nouvelle-France » allie tourisme et informations culturelles dans une ou plusieurs régions.

Le MCCQ est propriétaire de la banque de données.
Site internet du projet : www.memoirenf.cieq.ulaval.ca/

Les origines familiales de pionniers du Québec ancien

**Par Marcel Fournier, coordonnateur du Fichier Origine
Jean-Paul Macouin, chercheur au Fichier Origine à Paris**

La recherche des origines familiales des pionnières et pionniers établis au Québec depuis la fondation de la Nouvelle-France a toujours suscité l'intérêt des chercheurs qu'ils soient démographes, historiens ou généalogistes.

C'est au cours des années 1920 que les premières recherches dans ce domaine ont été entreprises par le père Archange Godbout, fondateur de la Société généalogique canadienne-française. Pendant neuf ans, il a parcouru la France à la recherche des actes concernant nos ancêtres. Les résultats de ses travaux, déposés dans un fonds qui porte son nom, ont fait l'objet de nombreuses publications entre 1925 et 1960.

À partir de la décennie soixante-dix, de nombreux chercheurs ont poursuivi l'œuvre du père Godbout et ont entrepris de nouvelles recherches pour retracer nos origines françaises et étrangères. Les actes ainsi trouvés étaient dispersés dans de nombreuses études généalogiques publiées depuis une trentaine d'années ou tout simplement conservés dans les archives familiales.

La création du Fichier Origine, en 1997, a permis de recenser les actes déjà relevés et surtout, d'en retracer de nouveaux par des recherches concises dans les anciennes archives françaises. Aujourd'hui, le Fichier Origine se révèle comme la plus importante banque de données concernant les premiers arrivants établis en Nouvelle-France.

Historique du Fichier Origine

C'est en mai 1995 à l'occasion du congrès de Besançon que l'idée de créer une banque de données sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec a été lancée. Un projet préliminaire avait alors été soumis aux instances de la Fédération française de généalogie par des chercheurs indépendants.

Le projet, a par la suite été élaboré par l'historien et généalogiste Marcel Fournier et proposé à la Fédération québécoise des sociétés de généalogie en octobre 1997 qui acceptait en janvier 1998 de gérer le Fichier Origine. C'est ainsi qu'une première banque de données de quelque 800 noms de pionniers a été constituée à partir des recherches du père Archange Godbout et de celles de nombreux chercheurs québécois et étrangers.

Le 17 janvier 1998, avec la collaboration de Denis Beauregard, un site Internet était lancé pour permettre la consultation d'une première base de données. En mars 1998, la Fédération française de généalogie et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie signaient une convention qui établissait les modalités de gestion du projet. Cette convention a été renouvelée, en mai 2001, et en avril 2004.

Depuis 1998, année de la première diffusion du Fichier Origine dans Internet, jusqu'en avril 2004, plusieurs améliorations ont été apportées à la présentation aussi bien qu'aux données du Fichier Origine. En avril 2004, les chercheurs pouvaient consulter à l'aide d'un moteur de recherche performant plus de 4 200 actes concernant les pionniers ou relatifs à leurs origines familiales.

Pour assurer la pérennité du projet, les Archives nationales du Québec acceptaient, en février 2004, de gérer et de diffuser le Fichier Origine dans Internet. En mars 2004, une nouvelle présentation de la base de données était mise à la disposition des chercheurs. A compter de 2004, le Fichier Origine est géré par une équipe scientifique sous le nom de PREFEQ, sigle du Programme de recherche sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec des origines à 1865.

Depuis 1999, le Gouvernement du Québec a apporté un soutien moral et financier à ce projet franco-québécoise de coopération en généalogie. Des subventions totalisant près de 50 000 \$ ont été accordées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et par le ministère des Relations internationales du Québec pour le développement et la promotion du Fichier Origine au Québec et en France. Par ailleurs, depuis 2000, les Éditions du Septentrion et le PRDH depuis 2004, soutiennent financièrement le Fichier Origine par une commandite dans le site Internet.

Communication de Jean-Paul Macouin, chercheur au Fichier Origine à Paris :

Les recherches sur la région parisienne sont difficiles car les registres paroissiaux ont été détruits lors des événements de la commune en mai 1870. Les originaux ont péri dans l'incendie de l'Hôtel de ville et les doubles au Palais de justice où ils étaient entreposés.

Toutefois il est possible de trouver des documents parlant des pionniers ou de leurs familles dans d'autres sources car des copies partielles des documents avaient été faites au cours de l'histoire. Les premières copies ont été réalisées sur les ordres du roi Louis XIV qui en voulait pour le cabinet des titres c'est-à-dire sa bibliothèque mais cela ne concerne que les notables et s'arrêtent en 1713.

D'autres ont été réalisées au XIX^{ème} siècle par des érudits mais elles concernent seulement quelques catégories de personnes : les artistes, les médecins, les orfèvres, les imprimeurs et divers artisans d'art. Des copies se trouvent dans divers endroits de la capitale : archives de la ville, bibliothèque nationale, archives nationales, bibliothèque historique de la ville de Paris et autres. Les meilleurs documents sont les archives des notaires parisiens entreposées aux archives nationales mais elles sont gigantesques ; 122 études de notaires très actifs et des millions d'actes. Néanmoins malgré ces difficultés, des choses intéressantes ont été trouvées. En ce qui concerne le reste de la région Île-de-France, les archives ont moins souffert des vicissitudes de l'histoire et permettent des recherches comparables au reste du pays.

Mémoire et archives de l'Amérique française

Par Gilles Durand

Président du comité des archives de la CFQLMC

Le présent colloque, organisé aujourd'hui en partenariat avec la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs constitue un bon exemple de ce que, pour faire passer un message, non seulement l'information est importante, mais aussi le développement de relations avec d'autres organismes. Voilà pourquoi, nous avons choisi de vous entretenir non seulement de la place des archives dans la construction de la mémoire collective, mais aussi de l'intérêt de l'organisation d'activités en partenariat.

Les archives sont une matière brute. Elles peuvent apporter par elles-mêmes une contribution importante à la mise en valeur des lieux de mémoire. Cependant, il faut tenir compte qu'elles ont déjà été exploitées par les historiens et les généalogistes et qu'il serait avantageux de puiser d'abord aux travaux et ouvrages déjà réalisés si une telle démarche n'a pas déjà été faite. Dictionnaires biographiques, dictionnaires de noms de lieux, histoires régionales, surtout celles de la catégorie dite *histoire publique*, renferment une information de première main pour enrichir la mémoire collective sur les lieux, personnages, événements et faits qui en font déjà partie ou pour la meubler de ceux qui devraient en faire partie.

Du côté français, trois communications ont porté ou portent ce matin sur des ressources disponibles pour connaître les lieux de mémoire qui ont un lien direct avec le Québec : le projet de cartes régionales sur les lieux de mémoire français qui a déjà donné lieu à la publication par l'Association France-Québec d'une première carte de 101 lieux de mémoire, l'inventaire des lieux et repères de mémoire à l'heure actuelle restreint à la région de Poitou-Charentes, enfin le *Fichier Origine* sur les origines familiales des pionniers du Québec ancien. Tous ces travaux nous rattachent à la France, soit directement en présentant ce que ces lieux français ont en commun avec le Québec, soit indirectement en nous mettant sur la piste de ceux qui méritent une recherche plus approfondie.

Du côté québécois, plusieurs organismes ont réalisé des travaux qui nous font connaître notre patrimoine collectif et identitaire, que celui-ci soit de nature matérielle (sites, monuments, biens historiques) ou immatérielle (la toponymie par exemple). Ces ouvrages nous donnent la clé pour remonter à nos origines en France, quand ils ne nous livrent pas l'information elle-même. C'est de ces travaux dont j'aimerais vous entretenir ce matin, plus particulièrement de ceux à caractère toponymique et de ceux de nature patrimoniale, historique et culturelle. Les premiers ont pour objectif ultime de dénommer, les seconds visent en dernière analyse la préservation et la transmission aux générations futures. Par contre, les uns et les autres ont un point en commun : ils nous transmettent des données permettant de mieux connaître et apprécier notre héritage.

En 1999, dans le cadre du 30^e anniversaire de la coopération franco-québécoise, la Commission lance un dictionnaire intitulé *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage*. Cette publication fait connaître 235 noms de lieux qui se retrouvent à la fois en France et au Québec, tantôt apportés par les premiers colonisateurs en souvenir de la mère patrie, tantôt adoptés par la Commission elle-même.

Un autre ouvrage de la Commission de toponymie mérite mention : c'est le *Dictionnaire illustré [des] noms et lieux du Québec*. Ce travail monumental avait été annoncé en 1984 lors du 450^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Cartier dans le cadre d'un séminaire ayant pour thème 450 ans de présence française en Amérique du Nord. Il ne faudrait pas non plus passer sous silence le domaine des noms de lieux que la Commission de toponymie officialise, mais qui sont choisis et adoptés par les municipalités. C'est ici tout le domaine de l'odonymie, c'est-à-dire des noms de rues dont les municipalités ont la responsabilité première sur leur territoire et qu'elles exercent par l'intermédiaire de leur comité de toponymie. Comme exemple, je mentionnerai *Les noms de lieux de Sherbrooke : plus de 200 ans d'histoire. Tome I : Voies de communication*. Cet ouvrage répertorie 712 odonymes dans les anciennes limites de la ville de Sherbrooke. Plusieurs rues ont été désignées par des noms de lieux ou de personnages français du temps de la Nouvelle-France. Les notices historiques accompagnant chaque nom expliquent l'origine de ces noms et, par là, nous introduisent au pays d'en face et à ceux qui l'ont quitté pour l'Amérique.

Lorsque le ministère reconnaît ou classe un site, un monument ou un bien, il vise à diffuser, en même temps que les coordonnées du bien, de l'information contextuelle sur son origine, ses auteurs et son évolution. L'objectif est de créer un intérêt pour ce bien, de faire en sorte que la collectivité se l'approprie et que la postérité continue à le faire. C'est ce qui explique des publications comme les trois tomes des *Chemins de la mémoire* ou bien encore la série des *Carnets du patrimoine* dont certains ont été lancés récemment.

Un point important à retenir est que ces ouvrages ont déjà fait appel aux archives et que ces dernières sont indispensables pour l'étude de nos lieux de mémoire. Les cartes géographiques produites à différentes époques ont un rôle indispensable : pour dater l'apparition des noms de lieux, pour statuer aussi sur le nom ou la forme du nom à retenir lorsque plusieurs noms ou plusieurs orthographes ont été en usage dans le passé. Les contrats notariés, les plans d'architecture, les photographies mettent sur la piste pour retracer la date de construction d'un bâtiment, les personnes qui l'ont habité ou les différents usages qui en ont été faits à travers le temps. Nous avons intérêt à prendre contact d'abord avec les ouvrages de seconde main, ceux qui ont déjà fait appel aux archives. Par contre, cette démarche ne dispense pas pour autant de retourner aux sources originales.

Les lieux communs au Québec et à la France peuvent être qualifiés de lieux de mémoire en autant qu'ils trouvent preneur aujourd'hui et qu'ils en trouveront demain parmi les générations futures. L'appropriation et la transmission de l'héritage collectif est un processus qui a ses exigences. La recherche d'information est importante; les archives, l'histoire, la généalogie, la

toponymie et l'odonymie viennent à la rescousse. Le contexte de la transmission de l'information compte également pour beaucoup. Le moment présent doit être mis à profit lorsque le message est transmis. Par exemple, pouvons-nous choisir une meilleure occasion pour introduire au régime seigneurial, ces bandes de terre de forme rectangulaire, étroites et allongées ayant front sur le fleuve, qu'une promenade sur la terre ancestrale d'une famille souche dans le cadre d'un rassemblement des descendants à l'Île d'Orléans.

La mémoire individuelle et collective est une faculté qui oublie. Non seulement faut-il transmettre de l'information, mais encore faut-il multiplier les activités de connaissance, découverte et de commémoration. Par exemple, les voyages de retour aux sources qui doivent concilier l'aspect recherche d'information et le côté loisir et récréationnel du voyage avec tout ce que ce dernier peut permettre d'émerveillement devant les paysages et de plaisir découlant des rencontres et des échanges avec les gens du milieu. La Fédération des familles-souches québécoises a d'ailleurs rassemblé l'information dans un *Guide pour l'organisation d'un voyage de retour aux sources*.

D'autres manifestations et activités peuvent être mises à profit. Par exemple, la Francofête et les Francovilles, organisées par l'Office québécois de la langue française, auxquelles participe l'Association Québec-France. Il est bien inutile de s'étendre sur le sujet dans le cas d'une association, comme Québec-France, qui a chargé une de ses membres pour assurer la vigile sur les questions de patrimoine et de lieux de mémoire en lien avec les sociétés d'histoire et de généalogie et la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

Retenons en conclusion que les lieux que nous partageons avec la France demeureront des lieux de mémoire à certaines conditions : transmission d'information contextuelle sur leur origine, leur création et leur évolution de même qu'illustration des avancées à l'aide d'exemples, d'où l'importance de la matière première que constituent les archives, et de l'organisation d'activités commémoratives modestes ou d'envergure pour permettre à la population de s'appropriier les lieux de mémoire. Le partenariat permettra de mettre en commun l'expertise accumulée. Comme derniers mots, une invitation toute particulière à faire appel aux ressources archivistiques du milieu.

¹ La *Revue d'histoire de l'Amérique française* a consacré le volume 57, 1 de l'été 2003 à l'histoire publique. Le lecteur peut y trouver une information des plus enrichissantes : a) ce qu'est l'histoire publique, b) le Chantier des histoires régionales parrainé par l'Institut national de recherche scientifique – Urbanisation, Culture et Société, qui dotera très bientôt la région de Trois-Rivières d'une synthèse historique, c) l'intérêt de commémorer non seulement des choses exceptionnelles, mais aussi des choses qui se répètent tout en étant des exemples types d'un ensemble plus large, d) enfin une évaluation des fêtes de la Nouvelle-France 2002, démontrant que, pour le grand public, la dimension fête est le point de départ pour reprendre contact avec le passé, le préserver et le mettre en valeur.

Discussion sur les notions de lieux de mémoire communs et de commémoration

L'objectif des ateliers A et B était de donner des exemples concrets de commémoration de lieux de mémoire.

Atelier A : Gilberte Lamonde, Gilbert Pilleul et Madeleine Juneau

Animation : Margot Bolduc

A) Intervention de Gilberte Lamonde, ex-présidente de la régionale Côte-du-Sud (Québec). Célébrations du 400^e anniversaire de la naissance de Charles Huault de Montmagny : un exemple de commémoration.

Notre projet avait pour but de célébrer le 400^e anniversaire de naissance de Charles Huault de Montmagny, premier gouverneur de la Nouvelle-France et premier seigneur de la seigneurie de la Rivière-du-Sud. Il faut dire que l'endroit où est située notre ville faisait partie, à l'époque, de la seigneurie de la Rivière-du-Sud. C'est la raison pour laquelle elle porte aujourd'hui le nom de Montmagny.

Qui est Charles Huault ? Charles Huault, né à Paris en mars 1601, est le cadet d'une famille de sept enfants. Son père est un influent magistrat parisien qui est aussi seigneur de Montmagny, une seigneurie située à une quinzaine de kilomètres de Paris.

Comment notre projet est-il né ?

La parution en 1999 de la biographie « Charles Huault, Chevalier de Montmagny » de M. Jean-Claude Dubé, nous sensibilisait au fait que l'an 2001 marquait le 400^e anniversaire de naissance du premier gouverneur de la Nouvelle-France et du premier seigneur de la seigneurie de la Rivière-du-Sud.

Le 31 août de l'année suivante, monsieur Jean Desautels, au nom de Parcs Canada, communiquait avec le maire de Montmagny afin de lui assurer sa collaboration dans le cheminement d'une demande réclamant la reconnaissance officielle de monsieur de Montmagny comme personnage historique.

La Ville confia à la Société d'histoire de Montmagny la responsabilité de donner suite au dossier.

Formation d'un comité

Sur recommandation de la Société d'histoire, un comité composé de six personnes a été formé et approuvé par résolution du Conseil de Ville de Montmagny. Les membres de ce comité provenaient de la Société d'histoire de Montmagny et de la régionale Côte-du-Sud de l'Association Québec-France.

Objectifs des célébrations du 400^e de Charles Huault de Montmagny

1. Faire connaître le personnage dans toute son envergure.
2. Faire des liens entre le personnage, notre histoire locale, celle du pays et celle de Montmagny en France.
3. Rendre hommage au personnage et laisser des traces tangibles des célébrations afin que la génération actuelle et celles qui vont suivre se souviennent.

(La Ville s'engageait à garantir une contribution maximale de six mille dollars au comité pour lui permettre d'ériger un monument en l'honneur de Charles Huault de Montmagny.)

4. Favoriser la signature d'un pacte d'amitié entre Montmagny-Québec et Montmagny-France.

Programmation :

Nous avons échelonné les événements tout au long de l'année 2001, ceci dans le but de répondre vraiment aux objectifs que nous nous étions fixés. Nous étions conscients qu'il est très important de mêler la population à ce genre d'événement. Plus les gens s'impliquent, plus ils découvrent leur histoire et plus ils en sont fiers.

Connaissance du personnage :

Une entrevue à la TV communautaire, des chroniques publiées dans un journal local, des conférences, un jeu de mots entrecroisés destiné aux élèves du primaire, des capsules historiques, des posters, etc. ont contribué à faire connaître le personnage.

Moments importants :

- 17 mars : *Lancement des activités à Montmagny*

L'ouverture des activités du 400^e anniversaire de Charles Huault de Montmagny s'est faite au cours d'une célébration eucharistique réunissant les paroissiens de Saint-Mathieu et Saint-Thomas, les deux paroisses de Montmagny.

- 20 mars : *Conférence de presse et lancement de la programmation à Québec*

- 24 juin : *Inauguration de place Charles Huault*

- 6 au 9 juillet : *Tenue d'un kiosque au congrès Québec-France / France-Québec*

- 7 octobre : *Dévoilement du monument et signature d'un pacte d'amitié*

L'imposant monolithe avec, en bas-relief, la représentation du premier seigneur de la Rivière-du-Sud et de ses armoiries qui sont en même temps celles adoptées par notre ville, se dresse désormais au centre de place Charles-Huault.

Commémoration de nos lieux de mémoire :

La signature d'un document officialisant la commémoration de nos lieux de mémoire communs s'est faite le samedi suivant, le 13 octobre 2001, à l'occasion du 10^e anniversaire de la régionale Côte-du-Sud de l'AQF.

Ont signé ce document : les maires des deux villes, la présidente de la régionale Côte-du-Sud, le président de Val d'Oise-Québec et M. Richard Boisvert pour la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs.

En conclusion :

Pour réussir un tel projet, il faut d'abord être convaincu de la valeur de ce projet. Ce doit être un travail d'équipe et l'équipe doit y croire fortement elle aussi. Il faut s'assurer de la participation quasi indispensable des journaux locaux. Enfin, il est important d'établir des relations avec d'autres organismes, de communiquer cette passion et surtout, d'impliquer les gens partout où cela est possible. Plus la population est sensibilisée, plus elle comprend, plus elle participe et plus elle se souvient.

C'est un peu le but de la Commission : **apprendre à connaître et à se souvenir...**

B) Intervention de Gilbert Pilleul, président de Paris-Québec et vice-président de l'Association France-Québec :

Gilbert Pilleul a insisté sur la nécessité de se concerter, entre Québécois et Québécois-Français avant de se lancer dans une commémoration. L'organisation d'un Séminaire comme celui de Trois-Rivières permet d'atteindre cet objectif. Il a ensuite présenté une synthèse de commémorations faites et à venir en France :

Mars 2004 : Inauguration du lieu de mémoire où est né le Père La Brosse (? lieu).
Belle réussite du côté français. Du côté québécois, il y a encore des étapes à franchir.

Juin 2004 : Inauguration de la Place Champlain à St-Cyr-l'École (régionale Yvelines-Québec).

Novembre 2004 : Première commémoration des migrants du Périgord partis pour la Nouvelle-France à partir des années 1630 dans les villages suivants : Biragogue, Bergerac, Saint-Astier, Satrazac.

C) Intervention de Madeleine Juneau, directrice générale de la Maison Saint-Gabriel et membre du Comité de commémoration :

Commentaires très pertinents sur des commémorations à Montréal :

- Noms de rues à caractère historique ;
- 350^e de la fondation de Ville-Marie. On a surtout parlé de Maisonneuve ; on a peu parlé des femmes comme Marguerite Bourgeois ;
- Mise en valeur de lieux de mémoire à Pointe St-Charles.

D) Intervention de Margot Bolduc, responsable du dossier Lieux de mémoire communs à l'Association Québec-France

Margot Bolduc a dressé la liste des projets de commémoration de lieux de mémoire :

Printemps 2005 : Par la régionale Seigneuries La Capitale, commémoration de Gérard Thibault (pose d'une plaque) grand initiateur de la chanson française au Québec. Inauguration d'une plaque à Narbonne dans les années à venir.

Été 2005 : Mémoire de Sr Jeanne Chevalier des Sœurs de St-Paul-de-Chartres par deux régionales : Baie-des-Chaleurs et Gaspé ;

Projets : A) Régionale de Québec :
- Projet de mémorial national ;
- Présence provençale à Québec ;
- Berry-Québec

B) Régionale Seigneuries La Capitale :
- Célébration au Fort Jacques-Cartier

C) Des rallyes historiques dans quelques régionales. Ce sont des sources de commémoration et de création de pactes d'amitié entre régionales

Une de nos membres, Jeannine Ouellet, effectue d'une façon régulière des recherches demandées par les Français.

Intervention d'un participant :

Roger Barrette : À l'été 2005, il y aura une commémoration destinée à Jean Talon à Châlon / en / Champagne

Atelier B : Jacques Fortin, Janine Giraud-Héraud et Onil Perrier

A) Intervention de Jacques Fortin : la Commission de toponymie et la commémoration toponymique

La Commission de toponymie a été créée, en 1912, sous la dénomination *Commission de géographie* dont le mandat a été revu en 1977, lors de l'adoption de la *Charte de la langue française*, sous son nom actuel. Son mandat s'articule autour de l'inventaire toponymique, de la dénomination de lieux innommés, de l'officialisation, de la conservation et de la diffusion. Dans ce cadre administratif, l'une des activités consiste en la réalisation de projets de commémoration toponymique.

À titre de responsable du dossier de la commémoration à la Commission de toponymie, nous sommes susceptibles de recevoir différents projets de dénominations de lieux ou d'agir comme personne-ressource auprès d'associations voire de citoyens qui veulent rappeler la mémoire de personnages ou de faits historiques significatifs. À certaines occasions, nous sommes aussi appelés à travailler avec certains organismes tels que la Commission de la capitale nationale du Québec et la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs où sont discutées les questions commémoratives susceptibles de devenir des lieux de mémoire.

Dominique-Valérie Malack, dans sa thèse de doctorat soutenue à l'Université Laval, en 2003, intitulée *Identités, mémoire et constructions nationales; la commémoration extérieure à Québec*, souligne que « la commémoration est l'une des manifestations physiques de la mémoire » et, comme définition de la commémoration, elle reprend celle qui est proposée par la Commission des biens culturels dans son document de réflexion intitulé *Pour un politique de la commémoration au Québec*.

La Commission de toponymie obéit à cette même dynamique, lors de la réalisation de désignation toponymique. Souvent la réussite de ses projets commémoratifs est liée à leur parfaite intégration au milieu. D'ailleurs, le choix des partenaires ou des associations que la Commission rejoint ou qu'elle peut rejoindre, contribuera à la réussite ou non de cette commémoration toponymique. Ce succès se mesure aussi, avec les années, à l'accueil et à l'intégration de ce toponyme commémoratif dans l'usage populaire. La qualité de la diffusion constitue un autre aspect de la réussite. À ce titre, nous citerons une désignation toponymique commémorative réalisée en 1984 à l'occasion du 450^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier. La Commission de toponymie, à la suite d'une idée qui se voulait intéressante, a dénommé la route 138, depuis Tadoussac jusqu'à Havre-Saint-Pierre, *Route Jacques-Cartier*. Le bilan est de constater, qu'en 2004, vingt ans plus tard, seules sept municipalités ont conservé ce nom.

Au fil de notre pratique commémorative, nous avons pu dégager quelques motifs justifiant la réalisation de divers projets de désignation toponymique commémorative. Nous présentons des motifs accompagnés d'exemples. D'ailleurs, la plupart de ces motifs sont

développés dans la politique commémorative de la Commission de toponymie qui peut être consultée sur son site Web dont l'adresse est : www.toponymie.gouv.qc.ca.

L'arrivée d'un ancêtre

- Île de Canteloup – Ce toponyme rappelle la mémoire du lieu d'origine de Pierre et de Gabriel Lemieux originaires du lieu-dit d'Esmieux, dans la commune de Canteloup, dans le département de la Manche, en Basse-Normandie.

Ce programme avait été initié en 1986 avec la collaboration de la Fédération des familles-souches du Québec.

L'anniversaire de la fondation d'un village, d'une association

- Salle de l'Institut-Canadien – À Saint-Charles-sur-Richelieu, en 2004, la Municipalité a profité de la restauration de la salle communautaire où se réunissaient jadis les membres de l'Institut canadien pour faire reconnaître officiellement le nom *Salle de l'Institut-Canadien*. Cet organisme a été fondé à Montréal, en 1844. Son rayonnement l'a amené à créer une vingtaine d'autres instituts, dont un à Québec, en 1848, et un autre à Saint-Charles-sur-Richelieu, en 1853.

La construction ou la réfection d'un pont, d'un ouvrage d'art ou d'un édifice public

- Pont Jordi-Bonet – En 2001, le gouvernement du Québec, lors de l'inauguration du nouveau pont au-dessus de la rivière Richelieu, sur le parcours de la route 116, a demandé à la Commission de toponymie de rappeler la mémoire du peintre et sculpteur Jordi Bonet (1932-1979).

L'évocation de l'anniversaire du décès d'une personne

- Mont Gabrielle-Roy – Des amis de Gabrielle Roy ont demandé, en 1984, à la Commission de toponymie de souligner le premier anniversaire du décès de cette écrivaine par l'officialisation de l'odonyme *Mont Gabrielle-Roy*. Ce lieu géographique se situe à Petite-Rivière-Saint-François, en Charlevoix, à quelques pas de sa résidence secondaire.

La disparition ou l'évocation d'un patronyme dans une communauté locale

- Mont Paquette – Une association de propriétaires de Val-Morin a voulu se rappeler la disparition du patronyme Paquette dans la municipalité de Val-Morin, à la suite du décès en 2001 de Maurice Paquette.

La commémoration d'un événement

- Mont François-De Laval – Lors du tricentenaire de la fondation du diocèse de Québec, en 1974, la Commission de géographie, l'actuelle Commission de toponymie, a rappelé la mémoire du premier évêque François de Laval en Amérique du Nord, par la création du diocèse de Québec en 1674.

- Chenal des Grands Voiliers – En 1984, lors du 450^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier, dans le golfe du Saint-Laurent, la Commission de toponymie avait officialisé le toponyme *Chenal des Grands Voiliers* et l’odonyme *Route Jacques-Cartier*.

Le renforcement de son appartenance ou de son identité à un lieu, à un groupe

- Bibliothèque Cécile-Rouleau – Le ministère des Relations avec les citoyens et de l’Immigration qui est responsable de la bibliothèque administrative située dans l’édifice Marie-Guyart, a proposé, en 2004, que la Commission de toponymie reconnaisse officiellement ce lieu sous le nom *Bibliothèque Cécile-Rouleau*. Cette bibliothèque, inaugurée en 1972, était connue sous le nom *Bibliothèque administrative*. Cécile Rouleau a notamment œuvré au ministère de l’Éducation, comme première femme cadre, et elle avait été cofondatrice de l’Association canadienne d’éducation de langue française. Elle a agi comme secrétaire de l’association pendant 25 ans.

B) Intervention de Janine Giraud-Héraud, présidente de l’Association Terre-de-Provence-Québec

Un bien patrimonial devient lieu de mémoire :

- lorsqu’on l’extirpe de l’oubli pour le faire apparaître au grand jour : on lui redonne vie !
- ce qui est fondamental, c’est la valeur qu’on lui attribue collectivement. « La mémoire, nous dit Pierre Nora, c’est un être-là qui vaut moins par ce qu’il est que parce que l’on en fait. »

Un site historique n’est pas nécessairement « lieu de mémoire », il le devient quand il est collectivement, affectivement et émotionnellement réinvesti.

Par exemple : les « chemins de la mémoire », des parcours historiques-touristiques et culturels (au-delà des traces matérielles repérées, inventoriées sur le terrain) permettent de remettre en scènes des personnages du passé au présent, font revivre des parcours dans l’espace et le temps.

La notion de commémoration ne doit pas se réduire à la pose d’une plaque et demeurer un événement isolé : il faut renouveler l’expérience, utiliser toute une variété de supports (publications, films, théâtre...), ne pas hésiter à généraliser des festivités (les fêtes de la Nouvelle-France).

Transformer des lieux dans tous les sens du terme en « lieux de mémoire », c’est réinvestir affectivement le passé. Ainsi, tout « objet » du plus concret au plus abstrait peut devenir « lieu de mémoire », dans la mesure où :

- il est ancré dans l’histoire collective et qu’on lui redonne vie
- on lui attribue une valeur affective forte
- il suscite des retombées de tous ordres auprès du plus grand nombre

Notons qu'un lieu de mémoire n'est pas nécessairement synonyme de lieu géographique. Ces lieux ne se limitent pas à une implantation matérielle territorialisée. Comme le dit Pierre Nora, ils peuvent « aller jusqu'au plus abstrait, au plus intellectuellement construit. »

Ainsi, peuvent être lieux de mémoire : des symboles (la fleur de lys, un écrit, une charte...), un document (l'acte de la grande Paix de 1701), une institution (la marine royale française), une dynastie familiale (les Chaussegros de Léry), une communauté religieuse...

Généalogie et lieux de mémoire. La généalogie s'est essentiellement investie dans l'histoire et la filiation de familles souches en se limitant à l'« histoire personnelle » ou des personnes, l'histoire collective n'est pas son objet (notamment l'histoire du contexte socio-historique dans lequel ont vécu ces familles). L'approche des lieux de mémoire, plus exhaustive, nous permet d'aborder les Institutions, collectivités diverses, grands corps de l'État en tant qu'ils sont lieux de mémoire : l'histoire collective est une référence fondamentale. En ce sens, ces **deux approches sont complémentaires.**

Critères de choix des lieux de mémoire pour les cartes régionales de France-Québec.

En conséquence de ce qui vient de précéder, on ne devrait pas exclure d'office les lieux « locaux » ou départementaux, en sommes peu connus. Il faut retenir tout nom de lieu en fonction de ce qu'il représente, au regard de l'histoire collective et non en fonction de son importance strictement géographique actuelle.

Exemple : Candiac ou Vanvert sont deux petits villages (30) quasi inconnus des Français, encore moins des Québécois. Lorsqu'on fait apparaître et associe le nom de Montcalm, il est indéniable que ces deux noms locaux figureront sur la carte.

Des cartes de France par thèmes pourront suivre les cartes régionales : avec les origines des haut-fonctionnaires du Roy (les gouverneurs, intendants...), des communautés religieuses, des géographes, ingénieurs, explorateurs...

Projet et coopération de Québec-France et de France-Québec :

Il est souhaitable de s'appuyer sur notre histoire commune, sur ce qui touche profondément à nos identités. Il faut réveiller les forces vives que représentent nos membres en les associant d'abord à ces inventaires, puis en redonnant vie et en animant de part et d'autre de l'Atlantique ces chemins de la mémoire, dont le « fil d'Ariane » à travers l'espace et le temps ne s'est jamais rompu. Il est également important de susciter et de développer des mises en correspondance de régionales québécoises avec des régionales françaises : il faut dynamiser à nouveau nos Associations.

Le milieu associatif est partie intégrante du lien social. Il a un rôle charnière fondamental entre le « terrain », les personnes et les différentes instances et partenaires. Dans le cadre de ce magnifique et ambitieux projet, France-Québec (et peut-être Québec-France) se doit de tenir sa

place de médiateur social ou plutôt jouer un rôle de médiation culturelle entre les universitaires et spécialistes (en histoire, archéologie, archives, anthropologie...) et les membres de nos associations, férus d'histoire, curieux de découvrir. Ces derniers sont détenteurs d'un savoir collectif, en attentes peut-être du label des scientifiques mais sans qui les spécialistes ne pourraient faire l'histoire.

France-Québec se doit, dans son rôle de médiation culturelle, de diffuser, réactualiser, remettre se passé commun au présent entre la France et l'Amérique auprès du « grand public ».

L'Association France-Québec (et Québec-France) doit faire en sorte que ce public se réapproprie, qu'il habite à nouveau son histoire, repère plus que jamais indispensable. À l'ère de l'individualisme forcené, le retour à la « mémoire » témoigne de ces nouvelles préoccupations.

C) Intervention de Onil Perrier, directeur de la Maison des Patriotes :

Pour moi, les lieux de mémoire, c'est l'ensemble des faits, des personnes et des lieux qu'on peut et qu'on doit célébrer, sous peine de perdre son identité personnelle, familiale et nationale. Les hommes primitifs ont pris l'habitude d'élever ici et là des amas de pierres, des cairns etc. pour rappeler à leurs enfants et petits-enfants qu'à tel endroit un ours méchant les avaient attaqués; que dans tel défilé de montagne des ennemis avaient foncé sur eux. Ce monument leur permettrait d'échapper à la mort.

D'ailleurs, le terme *monument* ne vient-il pas du verbe *monere*, avertir? Il avertit qu'ici il y a du danger; ou que là on a remporté une victoire et on doit s'en réjouir; ou encore que tel grand homme a vécu à tel endroit et qu'il a enrichi le patrimoine commun. Si une famille, un peuple utilise ses monuments et son histoire pour développer la **fierté** de ses membres, ceux-ci auront une identité plus solide et seront davantage portés à se dévouer pour la patrie.

De nos jours, ce n'est plus la vie physique qu'on peut perdre à mesure que progresse la mondialisation et le nivellement culturel anglo-américain. C'est à la perte de leur **identité** culturelle et nationale que les jeunes sont exposés. D'où l'importance non seulement de semer des monuments ici et là, mais de multiplier, à partir de ces monuments (personnages, événements, lieux), des célébrations régulières mais toujours renouvelées. Avec l'objectif d'éveiller la fierté des jeunes surtout et de renforcer leur identité. On déplorerait moins de suicides je crois !

Voici maintenant un aperçu de quelques célébrations que notre Société a organisées depuis 25 ans :

Avec d'autres groupes, on a rappelé chaque année le sacrifice des Patriotes de 1837-1838 en une vingtaine d'endroits, autour des monuments les plus connus que le Québec leur a élevés (il y en a 157 !).

À Saint-Denis, on a fait découvrir aux résidents comme aux visiteurs la très belle église de 1792, avec ses boiseries sculptées et dorées; et on a monté une exposition fort originale des « Trésors de la Fabrique ».

À Saint-Charles, on a mis en lumière le caractère historique d'une salle municipale que la majorité des gens voulaient démolir. Notre intervention a conduit les édiles municipaux à restaurer ce bâtiment et à lui redonner son appellation d'origine : « Salle de l'Institut Canadien ».

À Saint-Denis, on a fait revivre le marché public. C'est la Fête du Vieux Marché où, durant trois jours, 150 artisans de partout au Québec viennent exposer et vendre leurs produits dans une atmosphère de joyeuse fraternité, sous les arbres... De 30 à 40 000 personnes s'y rendent depuis 24 ans.

À Saint-Denis aussi, à l'occasion de cette fête en 2002, nous avons fait prendre conscience aux citoyens d'une particularité architecturale propre à la région : les « cheminées habillées », ces revêtements ouvragés de fer blanc destinés à protéger le mortier contre les chutes rapides de température; On a en compté 140 et désormais les propriétaires ont le souci de les conserver.

Enfin on vous a parlé de la commémoration du 400^e de la venue à Saint-Ours du grand Samuel de Champlain, en juin 2003. Cette fête a été présentée devant 400 estivants par une cinquantaine de figurants en costumes d'époque, avec l'aide d'un organisme de bassin versant, le COVABAR, qui tisse des liens avec la Charente.

Plénière du séminaire : « Quand le passé n'inspire pas l'avenir, on marche dans les ténèbres »

La **concertation** a été le maître-mot de ce séminaire. Comme le note M. Masse, notre rôle est d'inspirer des projets et de les confier à des organismes aptes à les réaliser. La mémoire est une notion qui doit guider nos efforts : elle nous aide à comprendre notre identité actuelle par une **relecture au présent de l'histoire**. Cette démarche s'engage donc avec une vision contemporaine de nos besoins identitaires et des nécessités politiques d'aujourd'hui.

Le patrimoine n'est rien d'autre qu'une réponse à nos préoccupations actuelles. Ainsi, « quand le passé n'inspire pas l'avenir, on marche dans les ténèbres » - M. Masse.

Les Québécois viennent de la France mais c'est au Québec qu'ils se sont accomplis. Dans ce cas-là, parler uniquement du Québec n'est pas correct car ces personnes se sont accomplies dans l'ensemble de l'Amérique française. Il ne faut donc pas hésiter à approfondir nos liens scientifiques et culturels avec les États-Unis.

Avant d'organiser la moindre commémoration, il est important de passer par trois étapes :

- 1) Inventaire : il est important de savoir ce qui reste dans le paysage et dans les régions (avec l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France), dans les musées (les traces muséographiques québécoises dans le monde)...
- 2) Approfondissement des connaissances
- 3) Mise en valeur du patrimoine

L'assistance présente lors de ces deux jours (sociétés de généalogie, sociétés d'histoire ou de toponymie) prouve que dans le domaine de la commémoration que nos **préoccupations sont diverses mais complémentaires**. Il faut savoir travailler en équipe et en concertation. Par exemple dans le domaine de l'évolution de l'occupation du territoire québécois, il est important de collaborer avec les sociétés de généalogie (savoir où se sont installés les pionniers puis s'intéresser à leur parcours), travailler avec les sociétés d'histoire habituées à manier les sources archivistiques et il ne faut pas oublier de partager nos connaissances avec les universitaires. Les relations entre ces derniers et les groupes associatifs n'ont pas toujours été évidentes mais elles sont nécessairement complémentaires.

Ces étapes étant indispensables, reste à savoir ce que l'on va commémorer et surtout avec qui. Il est important de désigner quels sont les événements et les personnes à célébrer dans les mois et années à venir. Par la suite, il s'agit d'identifier les partenaires les mieux placés pour réussir à organiser ces commémorations. Rappelons que nous, organismes associatifs, n'avons pas les moyens nécessaires pour préparer de tels événements. La mission de la commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs (CFQLMC) est, entre autres, de faire connaître ce patrimoine en commun **en se chargeant de l'initiative et de la coordination** ; il n'est pas question de tout faire.

Ce principe peut se généraliser à l'ensemble de nos associations qui ne disposent pas forcément du temps et des moyens pour organiser de telles commémorations.

Interventions de participants :

- Gilbert Pilleul :** La CFQLMC est moins développée en France qu'au Québec (elle n'est pas organisée en comités). Il faut savoir que pour les Français la situation est différente car l'enjeu n'est pas notre recherche d'identité. Ce qui intéresse les Français ce sont les sagas et les parcours des grands pionniers sur l'ensemble du territoire nord-américain. Le projet de carte est l'une des priorités de France-Québec. Il n'est pas aussi systématique que les travaux universitaires ; cependant un travail d'approche et de sensibilisation va être fait.
- Esther Taillon :** L'important est d'organiser un séminaire avec des gens de terrain.
- Marcel Masse :** Il est rare que deux pays puissent définir une politique commune de commémoration: en général, leur histoire commune est plus souvent qu'autrement conflictuelle. Mais la particularité de l'histoire franco-québécoise c'est de partager une histoire largement positive. À nous d'en profiter.
- Onil Perrier :** Les Québécois sont reconnaissants envers la France car elle a donné le meilleur d'elle-même : des explorateurs à l'esprit d'initiative.
- Marcel Masse :** Il est important de donner un sens aux commémorations. Pour cela, il faut informer les jeunes (grâce à l'histoire) et la population en général en proposant des projets réfléchis et structurés. L'exemple de la place de France à Québec est marquant : c'est un beau projet mais qui ne s'inscrit pas dans une démarche consultative et de réflexion. Les festivités pour la commémoration du 400^{ème} anniversaire de la fondation de Québec sont symptomatiques : les organisateurs n'ont pas encore trouvé le sens à donner à cet événement.
- Marcel Masse :** Dans certaines écoles élémentaires de l'Est de Montréal, il arrive quelquefois que moins de 35% des élèves sont d'origine québécoise et de langue française. C'est évident qu'il est alors plus difficile d'intégrer les élèves d'origine étrangère, devenus majorité, à une langue et une culture civique communes. L'intégration des minorités suppose des conditions propices.

Conclusion et perspectives

Ce document-synthèse consigne les discussions, les orientations et les prises de position qui sont des éléments essentiels d'un bilan en vue de dégager des perspectives pour l'avenir.

Un des grands succès de ce Séminaire a été - pour reprendre l'expression de plusieurs participants - de faire asseoir à la même table des professionnels, des représentants d'associations et des bénévoles. A la lumière de nos discussions, nous avons constaté que les participants n'étaient pas conscients de ce que faisaient les uns et les autres pour la commémoration de lieux de mémoire communs. Ce Séminaire aura donc permis de mieux se connaître et de voir l'importance d'aller chercher l'expertise des autres autant entre Québécois qu'entre Québécois et Français.

Une autre conclusion du Séminaire a été de comprendre qu'une commémoration doit se faire en collaboration avec les villes ou les organismes municipaux qui ont très souvent des personnes qui peuvent faire un travail de définition et fournir des ressources financières nécessaires à la réalisation de projet de commémoration. Bref, on doit se rappeler qu'on ne doit pas réinventer la roue à toutes les fois et que les ressources existent à quelque part si l'on veut réaliser un projet concret.

Une relation Québec-France / France-Québec pourra avantageusement se développer si l'on concentre nos efforts sur des objectifs concrets et réalisables. L'organisation de rencontres, que ce soit au sein des Associations Québec-France, de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs ou des autres partenaires, ne peut qu'être positif dans la recherche de nos objectifs pour l'avenir.

Dans ce contexte, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs entend, dans la mesure de ses moyens, soutenir les initiatives du milieu pour favoriser une meilleure connaissance de nos lieux de mémoire communs qu'ils soient situés en France ou au Québec.

Margot Bolduc, responsable
Dossier Lieux de mémoire communs
Association Québec-France

Marcel Fournier, président
Comité de Commémoration
Commission franco-québécoise sur les lieux
de mémoire communs

Note : Le document-synthèse de ce colloque sera diffusé sur le site Web de l'Association Québec-France (www.quebecfrance.qc.ca) et de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (www.cfqlmc.org)

Liste des participants au Séminaire de Trois-Rivières

I - Organisateurs :

- Marcel Fournier Président du comité de commémoration, généalogie et toponymie de la Commission sur les lieux de mémoire communs (Québec) et président de la Société généalogique canadienne-française.
- Margot Bolduc Responsable du dossier sur les lieux de mémoire communs à l'Association Québec-France et présidente de la régionale Seigneuries La Capitale (Québec-France)

II - Invités :

- Pierre Colliot Attaché culturel au Consulat général de France à Montréal
- Louise Dolbec Conseillère au ministère de la Culture et des Communications du Québec
- Bertrand Juneau Directeur de la direction France au ministère des Relations internationales du Québec
- Mireille Leclerc Conseillère municipale à la ville de Trois-Rivières
- Michel Lessard Conférencier, professeur titulaire en histoire de l'art et en muséologie à l'Université du Québec et auteur de nombreux livres liés au patrimoine historique du Québec
- Louise Vachon Conseillère au ministère des Relations Internationales du Québec

III - Intervenants invités :

- Gilles Durand Président du Comité des Archives de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et directeur des Archives nationales du Québec à Sherbrooke
- Jacques Fortin Responsable de la commémoration à la Commission de Toponymie du Québec et membre de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
- Marcel Fournier Coordonnateur du fichier Origine (F.Q.S.G.)
- Janine Giraud-Héraud Présidente de la régionale Terres-de-Provence-Québec (France-Québec) et membre du Comité d'organisation du séminaire de Aix-en-Provence (2002 et 2004)
- Madeleine Juneau Directrice générale de la Maison Saint-Gabriel et membre de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
- Gilberte Lamonde Ex-présidente de la régionale Côtes-du-Sud (Québec-France)

Jean-Paul Macoin	Chercheur au Fichier Origine à Paris et administrateur de la régionale Paris-Québec (France)
Marcel Masse	Président de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (Québec)
Gilbert Pilleul	Vice-président France-Québec, secrétaire général de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (France) et président de Paris-Québec (France)
Jacques Racine	Président de l'Association Québec-France
Marc St-Hilaire	Président du comité des inventaires de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et professeur à l'Université Laval

IV - Représentants d'associations :

Réjeanne Adam	Présidente de la régionale Côtes-du-Sud (Québec-France)
Roger Barrette	Administrateur à la régionale Seigneuries La Capitale (Québec-France)
Marc Beaudoin	Président de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec
Marcelle Bédard	Membre-déléguée par la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec
Yves Bergeron	Secrétaire général de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
Olivier Bilodeau	Administrateur à la régionale Outaouais (Québec-France)
Richard Boisvert	Directeur général de l'Association Québec-France
Michel Bonnette	Membre de la Chaire UNESCO au patrimoine culturel, Université Laval
Réjeanne Boulianne	Directrice générale de la Fédération des familles souches québécoises
Angèle Brouillette	Membre-déléguée par la régionale La Mauricie (Québec-France)
Claude Bruneau	Membre de la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs
Ghislaine Bureau	Membre-déléguée par la régionale Seigneuries La Capitale (Québec-France)
Luc Bureau	Professeur de géographie à l'Université Laval et membre-délégué par la régionale Seigneuries La Capitale (Québec-France)
Robert Charron	Secrétaire de la Fédération québécoise des Sociétés de généalogie
Berthe Chayer	Membre-déléguée par la Société d'histoire des Riches-Lieux
René Cloutier	Président de la régionale de Québec (Québec-France)
Michelle Cyr	Administratrice à la régionale de Sept-Îles (Québec-France)

Jacques Desautels	Vice-président de la Société généalogique canadienne-française
Michel Dufresne	Responsable de l'action régionale aux Archives nationales du Québec
J.-E. Falardeau	Administrateur à la régionale Saguenay-Lac-St-Jean (Québec-France)
Roland Gauthier	Président de la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francis
Mireille Hardy	Présidente de la régionale Porte-des-Laurentides (Québec-France)
Émilien Larivière	Administrateur à la régionale Seigneuries La Capitale (Québec-France)
Jean-Paul Létourneau	Administrateur à la régionale Seigneuries La Capitale (Québec-France)
Nicole Lizotte	Vice-présidente de la régionale de Québec (Québec-France)
Alice Michaud	Vice-présidente de la régionale Seigneuries La Capitale (Québec-France)
Évariste Normand	Président de la Fédération des familles-souches québécoises
Jeannine Ouellet	Présidente de la régionale Bas-Saint-Laurent (Québec-France)
Lucille Pagé	Membre-déléguée par la régionale Montérégie (Québec-France)
Mariette Parent	Présidente de la Société de généalogie de Québec
Claude Perreault	Président de la régionale Lanaudière (Québec-France)
Onil Perrier	Président de la Société d'histoire des Riches-Lieux et membre de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
Michel Pratt	Président de la Société historique et culturelle du Marigot
Louise Prévost	Administratrice à la régionale Montérégie (Québec-France)
Marc Sanscartier	Administrateur à la régionale Le p'tit train du Nord (Québec-France)
Mireille Sanscartier	Membre-délégué par la régionale Le p'tit train du Nord (Québec-France)
Denis Savignac	Président de la régionale de Montréal (Québec-France)
Karim Souiah	Volontaire international et coordonnateur du dossier sur les lieux de mémoire communs au Secrétariat national de Québec-France
Esther Taillon	Membre du Comité de commémoration de la Commission sur les lieux de mémoire communs et administratrice désignée de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie
Marc Thiffault	Président de l'Association des Thiffault d'Amérique

Méthodologie de la commémoration :

Suite à une demande de plusieurs personnes, je joins un modèle de démarche à suivre afin de réussir une commémoration.

- 1) Identifier : trouver un site ou un événement porteur
- 2) Former un comité / groupe de travail :
 - a. au sein de la régionale ;
 - b. puis en former un plus large en collaboration avec les partenaires appropriés.
- 3) Définir des objectifs :
 - a. faire connaître un personnage, un événement, une région ;
 - b. créer ou accentuer les relations avec une région ou une ville en France ;
 - c. développer des partenariats locaux (association / ville / entreprise / comité de jumelage...) et activer un réseau culturel local (association / société d'histoire / généalogie / familles-souches)
- 4) Produire des documents d'information à distribuer aux partenaires :
 - a. présenter le personnage, l'événement, le lieu... ;
 - b. préparer un document de réflexion sur l'opportunité d'une commémoration (date symbolique, monument sur le point d'être classé ou en mauvais état, visibilité par rapport à un autre événement régional ou national...)
- 5) Contacter et cibler les partenaires adéquats et trouver un financement :
 - a. sociétés d'histoire, généalogie, université, érudits locaux... ;
 - b. municipalités, collectivités locales, organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux... ;
 - c. autres organismes ou entreprises.
- 6) Contacter et cibler la presse :
 - a. identifier la presse locale et les médias visés (émissions spécialisées, télés locales...) et avoir l'apport d'un spécialiste pour communiquer avec eux ;
 - b. produire et envoyer un communiqué de presse ;
 - c. organiser une conférence de presse avec présence de spécialistes.
- 7) Impliquer la population locale :
 - a. produire de la documentation à grande échelle : documents d'information à distribuer dans la région et dans les écoles ;
 - b. préparer une (ou des) conférences.
- 8) Organiser un (ou des) événement(s) :
 - a. plaque commémorative ou autre ;
 - b. célébration, soirée spéciale lors de l'inauguration avec partenaires de France (si possible)
- 9) Suites :
 - a. poursuivre le partenariat ;
 - b. publier un document sur l'événement ou le monument commémoré.

Karim Souiah, AQF